



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

ORDRE DU JOUR

18 h 00

Le mercredi 22 mars 2023

Présence :

<input checked="" type="checkbox"/> Natalie Asselin	<input type="checkbox"/> Jean-Pierre Gallant	<input checked="" type="checkbox"/> Pamela Theresa St-Pierre
<input type="checkbox"/> Chantal Bérubé	<input checked="" type="checkbox"/> Alexis Lacombe	<input checked="" type="checkbox"/> Mélanie Volpé-O'Brien
<input checked="" type="checkbox"/> Luc Cormier	<input checked="" type="checkbox"/> Susie Landry	<input checked="" type="checkbox"/> Charles-Henri Boutot (inv.)
<input checked="" type="checkbox"/> Noémie Cormier	<input type="checkbox"/> Monica McGraw	
<input type="checkbox"/> Vicky Cormier	<input checked="" type="checkbox"/> Nicolas Pichaud	

1. Ouverture de la réunion - Introduction

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Nicolas Pichaud propose l'adoption de l'ordre du jour, avec modifications.

Mme Natalie Asselin appuie la proposition.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 février 2023

Mme Vicky Cormier propose l'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire ayant eu lieu le 8 février 2023, sans modification.

M. Nicolas Pichaud appuie la proposition.

La proposition est **adoptée à l'unanimité.**

4. Suivi Tableau de Bord Equilibré (TBE) 2021 et résultats

Mme Susie Landry fait une présentation de résultats partiels pour le TBE de l'année scolaire 2021-2022. Les objectifs mandatés par le District Scolaire Francophone Sud (DSFS) et leur atteinte sont passés en revue pour les 1^{er} et 2^e trimestres seulement.

Mme Natalie Asselin se questionne sur le fait que les objectifs d'amélioration ne sont pas de 100%, puisque l'objectif ultime de



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

l'institution devrait logiquement être une amélioration de l'ensemble des élèves. Mme Susie Landry répond qu'il faut faire une distinction entre les objectifs d'apprentissage mandatés par le Ministère pour chaque niveau, et les objectifs d'amélioration continue des processus qui concernent le TBE. Mme Pamela Theresa St-Pierre fait part des efforts importants qui sont déployés au niveau maternelle pour faire des plans d'intervention individuels et s'assurer que chaque élève reçoive le soutien adéquat.

Mme Noémie Cormier soulève la possibilité de partager les objectifs du TBE pour l'année en cours avec les parents, de sorte que ceux-ci puissent mieux savoir comment aider leur enfant à progresser. Mme Pamela Theresa St-Pierre exprime une réserve quant à la pression que pourraient ressentir certains élèves et certaines familles suite à cette communication.

M. Alexis Lacombe demande si, étant donné que la collecte de données pour le 3^{ème} trimestre a été effectuée même si elle n'apparaît toujours pas dans les documents du DSFS, des mesures seront prises pour ne pas que cela se reproduise de nouveau. Il demande également si ces résultats ont tout de même fait l'objet de discussions à l'interne en début d'année et quelles sont les pistes d'amélioration qui ont été envisagées. Il exprime son malaise quant à son rôle d'appui dans l'élaboration du TBE puisque les mesures donnent l'impression d'être surtout individuelles, au lieu de mesures d'amélioration au niveau institutionnel. Mme Susie Landry fait valoir l'utilité des journées CAP afin de développer de nouveaux outils et de nouvelles stratégies afin d'aider l'institution à continuellement s'améliorer. Elle note également la difficulté pour un outil comme le TBE de capturer l'ensemble des efforts déployés par l'institution.

M. Luc Cormier mentionne que beaucoup des préoccupations exprimées dans le cadre du CPAÉ sont également reprises au CED et qu'il partage en grande partie les inquiétudes exprimées lors de la rencontre. Il questionne l'approche actuelle d'observer les élèves par année scolaire, au lieu d'observer leur évolution par cohorte, ce qui serait préférable selon lui.

Mme Natalie Asselin rapporte que le TBÉ devrait également être un outil visant l'évaluation de l'enseignement et l'adéquation des ressources



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

présentes dans l'école pour permettre l'atteinte des objectifs et standards à l'ensemble des élèves.

5. Mise à jour - Lettre à la ville de Shédiac concernant les brigadiers

Mme Susie Landry rapporte qu'aucun suivi officiel n'a été fait par la Ville de Shédiac concernant la lettre envoyée par le CPAÉ en juin dernier, puis ré-envoyée suite à la rencontre précédente.

Mme Natalie Asselin fait la proposition suivante :

Qu'il soit résolu que le CPAÉ accepte qu'un sous-comité, composé de Nicolas Pichaud, Natalie Asselin, Alexis Lacombe et de tout autre membre le désirant, soit formé afin de rencontrer la ville de Shédiac concernant l'ajout de brigadiers et de faire au besoin une présentation au Conseil municipal

M. Nicolas Pichaud appuie la proposition.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

6. Mise à jour - Politique cellulaire

Mme Susie Landry fait part des résultats du sondage à la communauté. Les répondants sont presque toujours également répartis en faveur et en défaveur de l'utilisation du téléphone dans différents contextes à l'école. D'autres consultations avec d'autres écoles de la région et des ressources spécialisées du DSFS sont encore à venir. La suite du processus devrait mener à l'élaboration d'une politique par un groupe représentatif du corps enseignant, de la direction, des élèves et des parents.

M. Luc Cormier fait valoir qu'une politique interdisant l'usage du téléphone à l'école fera difficilement en sorte que les élèves feront le choix conscient de ne pas l'utiliser en général et que la sensibilisation devrait être une priorité.

Mme Natalie Asselin évoque que, compte tenu des dangers que pose l'usage d'un téléphone, il peut être souhaitable d'arrêter complètement de l'utiliser, afin de le réintroduire progressivement par la suite. Elle évoque la possibilité d'avoir une discussion à l'échelle de la classe sur les mérites de l'utilisation du téléphone, même d'avoir une règle de groupe sur le sujet.



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

Mme Susie Landry évoque les efforts de sensibilisation quant à l'utilisation responsable des technologies qui sont déjà mis en place et mentionne que tous les moyens sont sur la table pour l'élaboration d'une politique concernant l'usage de ces appareils.

7. Mise à jour – Changement de nom de l'école

M. Luc Cormier fait part de ses recherches sur le processus menant au changement du nom d'un établissement. En vertu de la Politique 09 du Ministère de l'Éducation et de la Petite Enfance, c'est la responsabilité du CED de désigner un comité chargé de recueillir des suggestions pour un nouveau nom. Sur recommandation du comité, le CED approuve et fait sa propre recommandation au Ministère, qui donne l'approbation finale. Or, il est d'avis que le CED n'irait sûrement pas de l'avant sans avoir l'impression que la communauté est derrière le projet, et sans l'approbation du CPAÉ de l'école concernée.

Mme Natalie Asselin demande à qui revient la responsabilité d'évaluer les coûts associés à un tel changement. M. Cormier répond que c'est sans doute une responsabilité partagée. La prochaine étape serait de consulter la communauté scolaire afin d'établir la volonté de changer le nom de l'école.

8. Communications – Semaine de la fierté française

Mme Mélanie Volpé-O'Brien rapporte que plusieurs parents ne savaient pas comment était célébrée la semaine provinciale de la fierté francophone à l'École. Elle demande si et comment l'information a été acheminée. Mme Susie Landry répond que le personnel enseignant a été avisé avec suffisamment de délai mais que, de toute évidence, l'information n'a pas circulé adéquatement.

9. Informations diverses :

a. Changement à l'équipe de direction: Une ressources supplémentaire se joindra à l'équipe de direction pour la prochaine année scolaire, à raison d'une demi-journée par semaine, afin de répondre à la croissance de l'effectif.



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

10. Ajournement

Mme Natalie Asselin propose l'ajournement de nos travaux, jusqu'à la prochaine rencontre, prévue le 26 avril 2023, à 18h00.

M. Nicolas Pichaud appuie la proposition.

La proposition est **adoptée à l'unanimité** à 19h50.